



# Bien voyager ensemble



Vous pouvez demander au conducteur de vous déposer là où vous le souhaitez sur l'itinéraire



Vous êtes sur l'itinéraire, arrêtez-la d'un simple signe. Elle s'arrêtera même en dehors des arrêts.

**HORAIRES HIVER**, à partir du 2 sept. 2017

**NAVETTES DE 7H À 21H,  
DU LUNDI AU SAMEDI**

de 7h à 7h30 : une navette toutes les 15mn  
de 7h30 à 19h30 : une navette toutes les 10 mn  
de 19h30 à 21h : une navette toutes les 15 mn

*La navette s'arrête où vous voulez...*



**JE BIPE, JE PASSE À CHAQUE MONTÉE & CORRESPONDANCE**

Abonné ou client occasionnel, il est obligatoire d'avoir un titre de transport valide et validé à bord du bus. Le non-respect de cette règle est passible d'une amende.

**EN VENTE DANS LA NAVETTE**

TICKET PRÉCHARGÉ D'UN TRAJET ZAP valable pour votre trajet en navette sans interruption et sans correspondance.	1,20 €*
TICKET PRÉCHARGÉ D'UN TRAJET UNITAIRE valable pour un trajet avec correspondance	1,80 €*

Tarifs au 1er janvier 2016 - Prix du support inclus\*

Tous les titres transpole sont valables dans la navette

